

Thomas Guillaies  
2 rue Lucien Blin  
61200 Argentan  
06.81.96.17.46  
tguillaies@gmail.com

Argentan le 10 juillet 2017

**Responsable de la commission litiges  
Ligue de Normandie de Badminton**

**A Monsieur Denis BIDARD,**  
Président du Badminton Club de Gasny

2 rue des Castors  
27200 VERNON

Monsieur,

La ligue de Normandie de badminton a été saisie d'un litige lié à l'organisation du tournoi de Gasny du 3 au 5 juin 2017. Le problème identifié est l'absence de Juge-arbitre pendant la compétition avec entre autres pour conséquence la non remontée des résultats sur POONA. Au regard des différents éléments présentés, la commission litige a pris les décisions suivantes :

- 1) il a été décidé de rentrer les résultats (les joueurs n'ont pas à être pris en otage de ce problème)
- 2) il est envisagé concernant ce club ceci :
  - a) attendu que la JA n'a pas informé le club de sa non venue
  - b) attendu que le club savait néanmoins que la JA ne viendrait pas
  - c) attendu que le club a effectué une recherche de JA de remplacement au cas où la JA confirmerait qu'elle ne pourrait pas être présente, mais que cette recherche a été insuffisante
  - d) attendu que les rentrées d'argent issues d'un tournoi privé représentent dans les clubs une part non négligeable du budget de celui-ci et que, en conséquence, il n'est pas souhaité de mettre en difficulté financière un club affilié en ne l'autorisant pas à organiser son tournoi la saison suivante
  - e) en conséquence, la Ligue prononce une sanction financière de 326,60 € correspondant aux frais de la prise en charge d'un JA pour un tournoi de 3 jours : i) une indemnité de JA régional sur trois jours (55 €), d'un hébergement sur deux nuitées (100 €), du remboursement des frais kilométriques (200 km (100 km aller) soit 61,60 €), prise en charge de la restauration par le club organisateur (0 €).
  - f) en conséquence, la Ligue prononce un sursis de cinq ans sur la non autorisation du tournoi si une telle situation devait se reproduire

Comptant sur votre compréhension, je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Thomas GUILLAIS

Copie de ce courrier est adressé à M. le Président de la Ligue de Normandie et à la commission régionale d'arbitrage